

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Service correctionnel du Canada (SCC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les conventions comptables du gouvernement, qui sont fondées sur les normes comptables du secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du SCC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation axée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2016 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et les résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en l'annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne du SCC sont revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations du SCC, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôles adéquats et d'assurer la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers consolidés au commissaire.

Les états financiers consolidés du SCC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par
Anne Kelly, commissaire p.i.
Ottawa, Canada
Le 25 août 2016

Original signé par
Denis Bombardier, CPA, CGA
Dirigeant principal des finances p.i.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

En date du 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2015 Redressé (note 18)
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	231 622	233 042
Indemnités de vacances et congés compensatoires	51 495	52 559
Revenus reportés (note 6)	221	107
Avantages sociaux futurs (note 7)	89 167	95 559
Fonds de fiducie des détenus (note 8)	18 236	18 250
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 12)	115	-
<i>Total des passifs nets</i>	390 856	399 517
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	223 104	223 174
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	39 319	15 030
Stocks destinés à la revente (note 10)	11 848	10 219
<i>Total des actifs financiers bruts</i>	274 271	248 423
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	(560)	(539)
<i>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</i>	(560)	(539)
<i>Total des actifs financiers nets</i>	273 711	247 884
Dette nette de l'organisation	117 145	151 633
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	-	6
Stocks non destinés à la revente (note 10)	40 153	34 917
Immobilisations corporelles (note 11)	2 177 578	2 129 368
<i>Total des actifs non financiers</i>	2 217 731	2 164 291
Situation financière nette de l'organisation	2 100 586	2 012 658

Passifs éventuels (note 13)

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Original signé par

Anne Kelly, commissaire p.i.
Ottawa, Canada
Le 25 août 2016

Original signé par

Denis Bombardier, CPA, CGA
Dirigeant principal des finances p.i.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016 Résultats prévus	2016	2015 Redressé (note 18)
Charges			
Garde	1 516 963	1 543 178	1 629 832
Interventions correctionnelles	473 939	480 424	503 282
Surveillance dans la collectivité	141 594	148 452	135 197
Services internes	336 558	317 898	317 891
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(35)	(16)
Total des charges	2 469 054	2 489 917	2 586 186
Revenus			
Ventes de biens et de services	38 868	56 100	49 230
Revenus divers	3 269	4 229	4 180
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(3 269)	(4 229)	(4 180)
Total des revenus	38 868	56 100	49 230
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 430 186	2 433 817	2 536 956
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		2 375 525	2 553 237
Variation des montants à recevoir du Trésor		(70)	42 693
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a)		147 923	152 320
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 16)		(428)	(51 973)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères (note 11)		(1 205)	4
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(87 928)	(159 325)
Situation financière nette de l'organisation – début de l'exercice		2 012 658	1 853 333
Situation financière nette de l'organisation – fin de l'exercice		2 100 586	2 012 658

Information sectorielle (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2016	2015 Redressé (note 18)
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(87 928)	(159 325)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	164 447	193 299
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(117 045)	(120 491)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 155)	(1 635)
Ajustements d'immobilisations corporelles / Gain (perte) net sur l'aliénation	3 168	(1 996)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères (note 11)	(1 205)	4
<i>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</i>	48 210	69 181
Variation due aux stocks non destinés à la revente	5 236	1 749
Variation due aux charges payées d'avance	(6)	(60)
Augmentation (diminution) nette de la dette nette de l'organisation	(34 488)	(88 455)
Dette nette de l'organisation – début de l'exercice	151 633	240 088
Dette nette de l'organisation – fin de l'exercice	117 145	151 633

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2016	2015 Redressé (note 18)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 433 817	2 536 956
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(117 045)	(120 491)
Gain (perte) net sur l'aliénation des immobilisations corporelles	80	(1 060)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 11)	3 088	(936)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a)	(147 923)	(152 320)
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 16)	428	51 973
Variations de l'état consolidé de la situation financière		
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	1 420	(15 884)
(Augmentation) diminution des revenus reportés	(114)	142
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	1 064	7 432
Diminution des avantages sociaux futurs	6 392	51 805
Diminution (augmentation) du Fonds de fiducie des détenus	14	(2)
Augmentation des débiteurs, avances et prêts	24 268	2 945
Diminution des charges payées d'avance	(6)	(60)
Augmentation des stocks	6 865	1 073
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 212 348	2 361 573
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	164 447	193 299
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 155)	(1 635)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	163 292	191 664
Activités de financement		
Paievements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 12)	5	-
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 12)	(120)	-
Encaisse utilisée pour les activités de financement	(115)	-
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 375 525	2 553 237

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le cadre constitutionnel et législatif qui guide le Service correctionnel du Canada (SCC) a été établi par l'*Acte constitutionnel de 1982* ainsi que par la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC).

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3). Il s'acquitte de son mandat dans le cadre de quatre programmes principaux :

Garde : Ce programme contribue à la sécurité publique en répondant aux besoins quotidiens des délinquants, notamment à leurs besoins en matière de santé et de sécurité, d'alimentation, d'habillement, de services de santé mentale et de soins de santé physique. Il comprend en outre des mesures de sécurité en établissement, comme la lutte contre le trafic des drogues, et des mesures de contrôle appropriées pour prévenir les incidents.

Interventions correctionnelles : Ce programme contribue à la sécurité publique grâce à des activités d'évaluation et à des interventions de programme pour les délinquants sous responsabilité fédérale qui sont conçues pour favoriser la réhabilitation de ces derniers et pour faciliter leur réinsertion réussie dans la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois. Le programme mobilise les citoyens canadiens pour en faire des partenaires du SCC dans la réalisation de son mandat correctionnel et assure la liaison avec les victimes d'actes criminels.

Surveillance dans la collectivité : Ce programme contribue à la sécurité publique par l'administration des activités communautaires, notamment l'offre de possibilités de logement, l'établissement de partenariats communautaires et la prestation de services de santé dans la collectivité, au besoin. Le Programme de surveillance dans la collectivité fournit la structure nécessaire pour favoriser la réinsertion sociale réussie et en toute sécurité des délinquants.

Services internes : Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ils comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de la technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables du secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le SCC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation correspondent aux montants déclarés dans l'état des résultats prospectif consolidé intégré au *Rapport sur les plans et les priorités* 2015-2016. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation ni dans l'état consolidé de la variation de la dette nette de l'organisation parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Rapport sur les plans et les priorités* 2015-2016.

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes de la sous-entité qui relèvent du contrôle de l'organisation. Les comptes du Fonds renouvelable CORCAN ont été consolidés avec ceux de l'organisation, et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels ont été éliminés.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) À recevoir du Trésor

Les sommes à recevoir du Trésor découlent d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) Revenus

- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de recettes reportées. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus ou les biens sont vendus.
- Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le SCC a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents ont eu lieu.
- Le SCC ne peut pas affecter les revenus non disponibles afin de s'acquitter de son passif. On s'attend à ce que le commissaire assure le contrôle comptable et il n'a aucune autorité en ce qui concerne l'utilisation des revenus non disponibles. Par conséquent, on considère que les revenus non disponibles sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et qu'ils sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les paiements de transfert sont enregistrés comme charges lorsque l'autorisation de paiement existe et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité ou aux droits établis pour le programme de paiements de transfert. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les paiements de transfert qui deviennent remboursables lorsque les conditions spécifiées dans l'accord de contribution se réalisent sont comptabilisés en réduction des charges de transfert et comme montant à recevoir.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

g) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCC découlant du régime. La responsabilité de l'organisation relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.
- Indemnités de départ : Certains employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

h) Débiteurs et prêts avec des entités externes

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Toutefois, lorsque des conditions favorables y sont rattachées, comme des clauses stipulant un taux d'intérêt faible ou nul, ils sont comptabilisés à leur valeur actualisée estimative. Une partie de l'escompte non amortie est comptabilisée comme revenu chaque année pour refléter la variation de la valeur actualisée des prêts non remboursés. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts. Une provision est établie pour les débiteurs et les prêts dont le recouvrement est incertain.

i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et où on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Par contre, s'il est impossible d'établir la probabilité ou s'il est impossible d'évaluer raisonnablement un montant, le passif éventuel est mentionné dans les notes qui accompagnent les états financiers consolidés.

j) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux sont composés des coûts estimatifs liés à l'assainissement des sites contaminés ainsi que des coûts estimatifs liés aux obligations associées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et d'autres éléments de passif environnemental.

Sites contaminés :

On comptabilise un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés lorsque tous les critères suivants sont remplis : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le SCC est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du SCC concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, il faut utiliser la

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

j) Passifs environnementaux (suite)

technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation appliqué est tiré des taux d'intérêt débiteur mensuel du Trésor pour les périodes d'un an et plus. Les taux d'actualisation utilisés sont basés sur le taux associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement. Pour les coûts d'assainissement qui incluent des rentrées de fonds futures s'étendant sur plus de 25 ans, le gouvernement du Canada utilise le taux d'intérêt débiteur de 25 ans.

Les passifs environnementaux comptabilisés sont rajustés chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

k) Stocks

- Les stocks destinés à la revente sont composés de matières premières, de produits finis et de travaux en cours. Ils appartiennent au Fonds renouvelable CORCAN et sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. L'organisation comptabilise des provisions pour le surplus et la désuétude des stocks.
- Les stocks non destinés à la revente se composent de matériels et de fournitures conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure et sont évalués au prix coûtant. Si les stocks n'ont plus de potentiel de service, ils sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

l) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et améliorations locatives d'un coût initial de 10 000 \$ et plus sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le SCC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

l) Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Sous-catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	Bâtiments	De 25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	Travaux et infrastructure	De 20 à 25 ans
Matériel et outillage	Matériel et outillage	10 ans
	Matériel informatique	De 3 à 4 ans
	Logiciels	De 3 à 10 ans
	Armes de défense	10 ans
	Autre matériel	10 ans
Véhicules	Véhicules automobiles (non militaires)	5 ans
	Autres véhicules	De 5 à 10 ans
Améliorations locatives	Améliorations locatives	Le moindre de la durée de vie utile de l'amélioration ou la durée du bail
Immobilisations corporelles louées	Matériel et outillage	Le moindre de la durée de vie utile du bien ou la durée du bail

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés. Au moment de la préparation de ces états financiers consolidés, la direction estime que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs, la juste valeur des opérations non-monétaires liées aux immobilisations corporelles louées et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les données réelles pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le SCC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, qui le sont pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du SCC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015 Redressé (note 18)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 433 817	2 536 956
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(117 045)	(120 491)
Gain (perte) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	80	(1 060)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a)	(147 923)	(152 320)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	1 064	7 432
Diminution (augmentation) de l'obligation au titre des prestations de cessation d'emploi	3 403	(406)
Diminution des avantages sociaux futurs	6 392	51 805
(Augmentation) diminution des passifs environnementaux et éventuels	(1 982)	2 241
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	4 225	4 933
Autre	3 567	(4)
	(248 219)	(207 870)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	164 447	193 299
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 11)	5	-
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 16)	428	51 973
Augmentation des stocks	6 865	1 073
Diminution des charges payées d'avance	(6)	(60)
Autre	448	(142)
	172 187	246 143
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 357 785	2 575 229

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2016	2015
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 993 402	2 163 605
Crédit 5 – Dépenses en capital	239 717	257 579
Montants législatifs	224 250	244 405
	2 457 369	2 665 589
Moins :		
Autorisations utilisables dans les exercices ultérieurs	4 500	4 552
Autorisations non utilisées : fonctionnement	24 052	28 835
Autorisations non utilisées : capital	71 032	56 973
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 357 785	2 575 229

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédoeurs et des charges à payer du SCC :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Crédoeurs – autres ministères et organismes	25 733	33 389
Crédoeurs – parties externes	85 390	82 030
Total des crédoeurs	111 123	115 419
Charges à payer	120 499	117 623
Total des crédoeurs et des charges à payer	231 622	233 042

5. Passifs environnementaux

Assainissement des sites contaminés

Le gouvernement a élaboré une « Approche fédérale en matière de lieux contaminés » qui incorpore une démarche de gestion des sites contaminés fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour l'environnement et la santé humaine.

Le SCC a relevé un total de 66 sites (90 sites en 2015) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le SCC a évalué 24 sites (24 sites en 2015) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 1 587 585 \$ (2 017 213 \$ en 2015) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites et se fonde sur un examen des résultats de l'évaluation des sites par des entrepreneurs d'ingénierie/scientifiques et sur les solutions possibles d'assainissement proposées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux (suite)

Cette estimation constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Des 42 autres sites, un site a été fermé, car il n'a pas été jugé contaminé. Le cas de 41 sites n'est pas considéré comme une priorité exigeant des mesures, car selon l'information collectée, ces sites n'ont vraisemblablement pas d'impact environnemental important ni ne constituent des menaces pour la santé humaine. Il n'y aurait donc aucune nécessité d'intervenir à moins que de la nouvelle information soit connue donnant lieu à des préoccupations plus grandes, auquel cas, les sites concernés seront examinés à nouveau.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, en date du 31 mars 2016 et du 31 mars 2015.

(en milliers de dollars)

NATURE ET SOURCE DU PASSIF				
Nature et source	Nombre de sites 2016	Passif estimé 2016 ⁽⁴⁾	Nombre de sites 2015	Passif estimé 2015 ⁽⁴⁾
Pratiques liées au carburant ⁽¹⁾	8	327	8	347
Sites d'enfouissement ou lieux d'élimination des déchets ⁽²⁾	8	817	8	940
Autre ⁽³⁾	8	444	8	730
Totaux	24	1 588	24	2 017

- (1) Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes méthodes de manipulation du carburant, p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX.
- (2) Contamination associée à d'anciens sites d'enfouissement/de déchets ou à des écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement/de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.
- (3) Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles; utilisation de BPC, les installations de formation en lutte contre les incendies, les champs de tir et installations de formation, etc.
- (4) Comme la différence entre le passif estimatif et les dépenses totales estimatives non actualisées pour chaque exercice n'est pas matérielle pour le SCC, la technique de la valeur actualisée pour calculer la valeur actualisée de chaque site n'a pas été utilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche spécifiques, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2016	2015
Solde d'ouverture	107	249
Montants reçus	25 974	18 702
Revenus constatés	(25 860)	(18 844)
Solde de fermeture	221	107

7. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du SCC participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à une pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le SCC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des provisions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes - Groupe 1 sont définis comme étant les membres existants en date du 31 décembre 2012 et le Groupe 2 pour les employés adhérant au Régime à partir du 1^{er} janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct. Les employés du SCC participant au service opérationnel (travail effectué dans un établissement correctionnel) sont assujettis aux mêmes taux de contribution que les membres du Groupe 1, qu'ils se soient inscrits au Régime avant ou après le 1^{er} janvier 2013.

En 2015-2016, les charges s'élèvent à 154 143 499 \$ (165 185 891 \$ en 2014-2015). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,25 fois (1,41 fois en 2014-2015) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,24 fois (1,39 fois en 2014-2015) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Indemnités de départ

Le SCC verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Elles seront prélevées sur des autorisations futures. Les informations relatives aux indemnités de départ évaluées au 31 mars se présentent comme suit :

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement à la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation des indemnités de départ non payées.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015
Obligation au titre des prestations, solde d'ouverture	95 559	147 364
Charges pour l'exercice	5 436	54 290
Indemnités versées pendant l'exercice	(11 828)	(106 095)
Obligation au titre des prestations, solde de fermeture	89 167	95 559

8. Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, sont crédités à ce compte toute somme d'argent que le détenu a en sa possession au moment de son admission ou de sa réadmission ainsi que toute somme d'argent reçue par lui pendant son incarcération, y compris les dons en argent versés par un tiers, les paiements pour la participation à un programme, une rétribution touchée pour un emploi dans la collectivité pendant que le détenu bénéficie d'un placement à l'extérieur ou d'une mise en liberté sous condition, une rétribution touchée pour un emploi dans un établissement fourni par un tiers, une entreprise commerciale administrée par des détenus approuvée par le SCC, des objets d'artisanat ou un travail exécuté sur commande ainsi qu'un paiement, une indemnité ou un revenu versé par une source privée ou gouvernementale. Les retenues seront effectuées de ce compte notamment pour le remboursement de dettes envers l'État, les cotisations à la Caisse de bienfaisance des détenus, les dépenses de cantine, les appels téléphoniques, les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus et tout autre paiement pour lequel le détenu est responsable.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015
Solde d'ouverture	18 250	18 248
Montants reçus	43 387	44 438
Montants déboursés	(43 401)	(44 436)
Solde de fermeture	18 236	18 250

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Débiteurs, avances et prêts

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs, des avances et des prêts :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015
Débiteurs – autres ministères et organismes	33 782	7 881
Débiteurs – parties externes	5 422	6 960
Avances aux employés	338	289
Prêts aux libérés conditionnels et avances à des non-employés	58	131
	39 600	15 261
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes et les prêts aux libérés conditionnels	(281)	(231)
Débiteurs et avances comptables bruts	39 319	15 030
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(560)	(539)
Total net des comptes débiteurs et des avances	38 759	14 491

10. Stocks

Le tableau ci-dessous présente le détail des stocks :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015
Stocks destinés à la revente		
Matières premières	6 225	5 177
Travaux en cours	829	290
Produits finis	5 151	5 233
	12 205	10 700
Provision pour stocks périmés	(357)	(481)
Total des stocks destinés à la revente	11 848	10 219

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Stocks (suite)

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015
Stocks non destinés à la revente		
Fournitures	21 672	16 782
Vêtements	9 984	8 854
Matériaux de construction	4 133	4 534
Services publics	1 708	1 796
Autre	2 656	2 951
Total des stocks non destinés à la revente	40 153	34 917
Total	52 001	45 136

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge à l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation se chiffre à 112 805 458 \$ en 2015-2016 (105 454 457 \$ en 2014-2015).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisation	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture redressé	Acquisitions	Aliénations et radiations	Ajustements (1)	Solde de fermeture	Solde d'ouverture redressé	Amortissement	Aliénations et radiations	Ajustements (1)	Solde de fermeture	2016	2015 Redressé (note 18)
Terrain	14 288	-	-	-	14 288	-	-	-	-	-	14 288	14 288
Bâtiments	2 447 055	-	(587)	163 685	2 610 153	961 578	71 246	(582)	-	1 032 242	1 577 911	1 485 477
Travaux et infrastructure	639 103	-	(117)	7 760	646 746	406 930	19 036	(15)	-	425 951	220 795	232 173
Matériel et outillage	216 498	3 911	(7 155)	(2 294)	210 960	133 293	16 397	(6 923)	(305)	142 462	68 498	83 205
Véhicules	62 587	8 798	(5 507)	135	66 013	39 518	6 124	(4 771)	79	40 950	25 063	23 069
Améliorations locatives	23 209	-	-	7 139	30 348	12 356	4 234	-	316	16 906	13 442	10 853
Immobilisations corporelles louées	-	120	-	-	120	-	8	-	-	8	112	-
Actifs en construction	280 303	151 618	-	(174 452)	257 469	-	-	-	-	-	257 469	280 303
Total	3 683 043	164 447	(13 366)	1 973	3 836 097	1 553 675	117 045	(12 291)	90	1 658 519	2 177 578	2 129 368

En avril 2012, le gouvernement du Canada a annoncé la fermeture de trois établissements (Pénitencier de Kingston, Centre régional de traitement de l'Ontario (CRTO) et l'Établissement Leclerc). Comme prévu, les fermetures ont eu lieu en septembre 2013.

En septembre 2013, le Pénitencier de Kingston et le CRTO étaient fermés; ils resteront fermés et demeureront des immobilisations corporelles du SCC jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à leur utilisation future. La valeur comptable nette du Pénitencier de Kingston pour 2015-2016 est de 35 319 811 \$, soit la même qu'en 2014-2015. La valeur comptable nette du CRTO pour 2015-2016 s'élève à 4 548 479 \$, soit la même qu'en 2014-2015. Une réduction de valeur sera enregistrée dès que nous identifions un changement à la valeur comptable nette du Pénitencier de Kingston et du CRTO.

L'Établissement Leclerc demeure une immobilisation corporelle du SCC; il a été loué dans le cadre d'un accord d'exploitation de longue durée avec le gouvernement du Québec.

(1) Cette colonne inclut les actifs en construction d'une valeur de 151 254 729 \$ (493 816 515 \$ pour 2014-2015) qui ont été transférés à d'autres catégories d'immobilisations à la suite de l'achèvement des actifs, ainsi que les immobilisations corporelles transférées entre ministères. En 2015-2016, le SCC a reçu, de d'autres ministères, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 55 668 \$. En février 2016, le SCC a transféré au ministère de la Défense nationale de l'équipement d'une valeur comptable nette de 1 261 319 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le Fonds renouvelable du SCC (CORCAN) a conclu un contrat de location-acquisition visant la location d'un équipement d'une valeur de 120 438 \$ et dont l'amortissement cumulé s'élève à 8 209 \$ en date du 31 mars 2016. Les obligations contractuelles pour les exercices à venir s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2016	2015
2017	27	-
2018	27	-
2019	27	-
2020	27	-
2021 et exercices ultérieurs	32	-
Total des versements minimaux en vertu du contrat de location-acquisition	140	-
Moins : Intérêts théoriques (8 %)	25	-
Total	115	-

13. Passifs éventuels

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du SCC dans le cours normal de ses activités. Ces réclamations incluent des postes assortis de montants pour le plaidoyer et d'autres pour lesquels aucun montant n'est précisé. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le SCC a constaté une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges dont le dénouement est impossible à déterminer, mais dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 8 495 000 \$ (2 450 000 \$ en 2014-2015) au 31 mars 2016.

14. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du SCC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'organisation sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition des biens ou services. Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable se résument comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2017	2018	2019	2020	2021 et exercices ultérieurs	Total
Acquisition de biens et de services	100 374	4 185	-	-	-	104 559
Contrat de location-acquisition pour une immobilisations corporelles	27	27	27	27	32	140

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SCC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le SCC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le SCC a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes

Au cours de l'exercice, le SCC a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation :

	2016	2015
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	121 676	127 139
Installations	19 628	18 515
Indemnisation des accidentés du travail	5 088	5 355
Services juridiques	1 531	1 311
Total	147 923	152 320

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité, l'efficacité et la rentabilité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette du SCC.

b) Autres transactions apparentées

	2016	2015
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Créances – autres ministères et organismes	33 782	7 881
Créditeurs – autres ministères et organismes	25 733	33 389
Charges – autres ministères et organismes	321 786	330 258
Revenus – autres ministères et organismes	48 712	40 849

Les charges et les revenus inscrits à la section *b)* n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section *a)*.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré auprès d'eux par la suite. Les employés qui étaient en congé sans solde lors du versement initial du paiement ponctuel recevront le paiement de transition peu de temps après leur retour au travail de leur congé sans solde. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges du SCC. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par le SCC. Avant la fin de l'exercice, les paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par Services publics et Approvisionnement Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Information sectorielle

La présentation des données sectorielles repose sur l'Architecture d'alignement des programmes de l'organisation. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période à l'étude :

(en milliers de dollars)	2016					2015
	Garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Total	Redressé (note 18) Total
Paiements de transfert						
Organismes sans but lucratif	5 823	-	-	-	5 823	2 768
Total des paiements de transfert	5 823	-	-	-	5 823	2 768
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux des employés	1 124 136	373 883	24 060	242 219	1 764 298	1 866 725
Services professionnels et spécialisés	96 852	59 117	107 322	31 283	294 574	295 418
Services publics, fournitures et approvisionnements	120 891	3 391	2 688	4 515	131 485	130 700
Amortissement des immobilisations corporelles	115 476	1 569	-	-	117 045	120 491
Réparation et entretien	24 357	569	566	518	26 010	22 506
Matériel et outillage	13 368	1 963	130	4 982	20 443	25 949
Voyages	5 670	3 363	525	4 549	14 107	14 790
Paiement tenant lieu d'impôts	32 707	-	-	-	32 707	31 428
Rémunération des détenus	-	14 557	-	-	14 557	15 364
Coût des marchandises vendues	-	16 389	-	-	16 389	11 270
Installations	-	-	9 196	10 432	19 628	18 515
Locations	1 596	1 454	3 820	15 982	22 852	21 193
Réinstallation	750	272	23	1 765	2 810	5 852
(Gain) perte net sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(86)	6	-	-	(80)	1 060
Télécommunications	190	5	-	55	250	274
Autre	1 448	3 886	122	1 598	7 054	1 899
Total des charges de fonctionnement	1 537 355	480 424	148 452	317 898	2 484 129	2 583 434
Sous-total des charges	1 543 178	480 424	148 452	317 898	2 489 952	2 586 202
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(4)	-	(31)	(35)	(16)
Total des charges	1 543 178	480 420	148 452	317 867	2 489 917	2 586 186
Revenus						
Ventes de biens et de services	-	56 100	-	-	56 100	49 230
Revenus divers	3 566	549	3	111	4 229	4 180
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(3 566)	(549)	(3)	(111)	(4 229)	(4 180)
Total des revenus	-	56 100	-	-	56 100	49 230
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 543 178	424 320	148 452	317 867	2 433 817	2 536 956

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

18. Modifications comptables

a) Correction d'une erreur dans les états financiers d'un exercice antérieur

En 2015-2016, le SCC a identifié des immobilisations corporelles qui auraient dû être créées dans le système financier ainsi que certains actifs qui auraient dû être comptabilisés à titre de charges. La correction représente une diminution nette des immobilisations corporelles pour l'exercice 2014-2015 et les exercices antérieurs. Par conséquent, les états financiers comparatifs présentés pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 ont été redressés.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2015 Avant rajustement	Effet de la modification	2015 Redressé
État consolidé de la situation financière			
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles (note 11)	2 175 557	(46 189)	2 129 368
Situation financière nette de l'organisation	2 058 847	(46 189)	2 012 658
État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation			
Charges - Garde	1 626 484	3 348	1 629 832
Situation financière nette de l'organisation – début de l'exercice	1 896 174	(42 841)	1 853 333
Situation financière nette de l'organisation – fin de l'exercice	2 058 847	(46 189)	2 012 658
État consolidé de la variation de la dette nette de l'organisation			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	2 533 608	3 348	2 536 956
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	196 226	(2 927)	193 299
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(120 070)	(421)	(120 491)
État consolidé des flux de trésorerie			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 533 608	3 348	2 536 956
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(120 070)	(421)	(120 491)
Acquisition d'immobilisations corporelles	196 266	(2 927)	193 299
Notes complémentaires aux états financiers consolidés			
Autorisations parlementaires (note 3a)			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 533 608	3 348	2 536 956
Amortissement des immobilisations corporelles	(120 070)	(421)	(120 491)
Acquisition d'immobilisations corporelles	196 226	(2 927)	193 299
Immobilisations corporelles (note 11)			
Bâtiments (valeur comptable nette)	1 380 746	104 731	1 485 477
Travaux et infrastructure (valeur comptable nette)	232 293	(120)	232 173
Actifs en construction (valeur comptable nette)	431 103	(150 800)	280 303
Total (valeur comptable nette)	2 175 557	(46 189)	2 129 368
Information sectorielle (note 16)			
Amortissement des immobilisations corporelles	120 070	421	120 491
Matériel et outillage	23 022	2 927	25 949
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 533 608	3 348	2 536 956

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 mars

19. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2015-2016 ET DU PLAN D'ACTION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

1. INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service correctionnel du Canada (SCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs du SCC, son mandat et ses activités de programme se trouvent dans le [Rapport ministériel sur le rendement](#) et le [Rapport sur les plans et les priorités](#).

2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

Le SCC reconnaît qu'il est important que la direction fournisse des messages clairs afin que les employés de l'ensemble de l'organisation comprennent les rôles et responsabilités qu'ils doivent assumer dans le maintien d'un système efficace de CIRF.

2.1 Gestion du contrôle interne

Le SCC a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Le *Cadre de gestion financière* du SCC décrit clairement les attentes, les exigences et les rôles et responsabilités liés aux contrôles internes.

Ce cadre, qui a été approuvé par le commissaire en septembre 2013, comprend les éléments suivants pour assurer une bonne gestion des ressources publiques et une reddition de comptes fiable sur le plan financier :

- les principales attentes et exigences du commissaire à titre d'administrateur des comptes, du dirigeant principal des finances, des cadres supérieurs de l'organisation, des gestionnaires de l'organisation, des agents financiers et, de façon distincte, du Comité ministériel de vérification, pour assurer l'efficacité de la gestion financière, de la planification des investissements, de l'information et des rapports financiers, du contrôle interne et de la surveillance;
- un code de valeurs et d'éthique;
- le contexte d'une gestion financière et d'un contrôle interne adéquats à l'échelle de l'organisation, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux politiques du Conseil du Trésor.

Le *Cadre de gestion financière* du SCC exige également du commissaire qu'il discute, avec le Comité ministériel de vérification, des plans concernant l'évaluation fondée sur le risque ainsi que des résultats connexes concernant l'efficacité du système de CIRF du SCC.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le SCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit:

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion centralisée de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et de services, selon la délégation des pouvoirs du SCC, et fournit les services d'installations;
- le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit au SCC les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, telle que la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques au SCC;
- Services partagés Canada fournit au SCC des services d'infrastructure de la technologie de l'information (TI) au SCC dans les domaines des centres de données et des services de réseaux.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU SCC AU COURS DE L'EXERCICE 2015-2016

En 2015-2016, le SCC a terminé la première évaluation complète des contrôles clés, qui englobait les évaluations de l'efficacité de la conception et de l'efficacité opérationnelle des secteurs de contrôle clés, indiqués à la section 4.2 de l'annexe. La surveillance continue est mise en oeuvre conformément au plan.

3.1 Évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles clés

En 2014-2015, le SCC a terminé toutes les évaluations de l'efficacité de la conception des secteurs de contrôles clés.

3.2 Évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés

En 2015-2016, le SCC a terminé l'évaluation de l'efficacité opérationnelle de ses immobilisations corporelles, ses stocks et du Fonds de fiducie des détenus. Les mesures correctives requises ont été mises en place en ce qui concerne les faiblesses importantes à haut risque dans les secteurs suivants : les immobilisations corporelles, la clôture des états financiers et rapports, les stocks et le Fonds de fiducie des détenus, et des mesures correctives sont toujours en suspens en ce qui concerne certaines faiblesses à faible risque.

À la suite de l'évaluation de l'efficacité opérationnelle, le SCC a identifié les possibilités d'amélioration suivantes :

- s'assurer que les rôles, les responsabilités et les attentes soient clairement indiqués dans la politique, compris et mis en application;
- s'assurer que la surveillance en cours d'exercice soit faite sur une base régulière afin de permettre l'adoption de mesures correctives en temps opportun;
- s'assurer qu'il y a une séparation des tâches adéquate.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

3.3 Surveillance continue des contrôles clés

En 2015-2016, aucune surveillance continue n'a été prévue ni réalisée. Cela a permis au SCC d'orienter ses ressources vers l'achèvement de l'évaluation de l'efficacité opérationnelle et des mesures correctives. La surveillance continue reprendra en 2016-2017, comme prévu, conformément à la section 4.2 *État et plan d'action pour le prochain exercice et les années subséquentes*.

4. PLAN D'ACTION DU SCC

4.1 Progrès réalisés en 2015-2016

En 2015-2016, le SCC a continué de réaliser des progrès importants sur le plan de l'évaluation et de l'amélioration de ses contrôles clés. Le tableau ci-dessous résume les progrès accomplis par le SCC en fonction des plans décrits dans l'annexe de l'exercice précédent.

Progrès au cours de l'exercice 2015-2016

Élément dans le plan d'action de l'exercice précédent	État en date du 31 mars 2016
Clôture des états financiers et rapports	Les mesures correctives ont été apportées.
Immobilisations corporelles	L'évaluation de l'efficacité opérationnelle a été complétée et les mesures correctives ont été apportées.
Stocks	L'évaluation de l'efficacité opérationnelle a été complétée et les mesures correctives ont été apportées.
Fonds de fiducie des détenus	L'évaluation de l'efficacité opérationnelle a été complétée et les mesures correctives ont été apportées.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

4.2 État et plan d'action pour le prochain exercice et les années subséquentes

S'appuyant sur les progrès réalisés à ce jour, le SCC a terminé l'évaluation complète de son système de contrôle interne en matière de rapports financiers en 2015-2016. En 2016-2017, le SCC appliquera son plan cyclique de surveillance continue afin de réévaluer le rendement des contrôles en fonction du risque dans l'ensemble des secteurs de contrôle. L'état et le plan d'action pour l'achèvement des secteurs de contrôle ciblés pour le prochain exercice et les exercices subséquents figurent dans le tableau suivant :

État et plan d'action pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Secteurs de contrôle clés	Évaluation de l'efficacité opérationnelle et mesures correctives	Surveillance continue par rotation ¹		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Contrôles à l'échelle de l'entité	Terminés		✓	
Contrôles généraux de la TI	Terminés	✓	✓	
Clôture des états financiers et rapports	Terminés	✓	✓	✓
Immobilisations corporelles	Terminés	✓	✓	✓
Stocks	Terminés		✓	
Fonds de fiducie des détenus	Terminés			✓
Salaires	Terminés	✓	✓	✓
Autres dépenses de fonctionnement et comptes créditeurs	Terminés	✓		
Revenus et comptes débiteurs	Terminés			✓

¹ La fréquence de la surveillance continue des principaux domaines de contrôle clés est axée sur le risque et peut survenir durant un cycle pluriannuel.